CHAPITRE V

LEGION DES HAUTES-PYRENEES

n° 64

1815-1820

1815. - Lorsque, afin de briser les traditions des armées de l'Empire, l'ordonnance royale du 3 août 1815 décréta la formation des légions départementales, ce qui restait du 1er Léger fut dirigé sur Tarbes pour servir de base à la création de la 64e Légion.

Comme on le conçoit aisément, les vétérans qui n'avaient d'autre métier que la guerre cherchèrent à reprendre du service, quelle que fût d'ailleurs leur antipathie pour le nouveau gouvernement. Beaucoup de ces glorieux débris s'attachèrent à retrouver le noyau des corps auxquels ils avaient déjà appartenu ; c'est la raison pour laquelle il y a lieu de constater en compulsant les registres matricules de la Légion des Hautes-Pyrénées, que plus du douzième de ses éléments provient du 1er Léger de l'Empire.
Ils s'étaient réunis aux quelques officiers venus là pour gérer le matériel de l'ancien corps. Sans famille, puisqu'ils faisaient la guerre depuis vingt ans, sans métier ,parce qu'ils ne connaissaient que la profession des armes, ces braves avaient été attirés vers leurs anciens chefs par leurs vieilles traditions de gloire et de dévouement.

1816. La Légion des Hautes-Pyrénées, se trouva organisée à Tarbes, le 1er janvier 1816, par son colonel, M. le chevalier **de BUSSIERES.** Ce jour-là, officiers et soldats prêtèrent serment au roi Louis XVIII.

38 officiers et 316 sous-officiers et soldats composaient le nouveau corps.
Le 26 août de cette même année, la légion fut dirigée sur Aurillac pour y tenir garnison et vit son effectif monter à 49 officiers et 395 soldats.

Le 25 août, jour de la fête de Saint-Louis, elle avait reçu ses drapeaux et, après leur bénédiction, solennellement juré de ne jamais les abandonner.

Au mois de décembre, nouveau changement de garnison. La légion vient s'installer à Lyon.

1818. - En 1818, au mois de mai, l'état-major et le cadre du 2e bataillon retournent à Tarbes, tandis que, au mois de juin, le 1er bataillon s'embarque à Lyon pour Beaucaire, et de là gagne Carcassonne.

1819. - En mai 1819, l'état-major et le cadre du 2e bataillon les y rejoignent, puis toute la légion est dirigée sur Toulon au mois d'octobre de la même année.

1820. - Enfin, en janvier 1820, on fait venir de même à Toulon les compagnies de dépôt, demeurées à Tarbes, et, en exécution de l'ordonnance royale du 23 octobre, la 64e Légion devient 14e régiment d'infanterie légère.

Ancestram